MAGAZINE - JANVIER 2016 - N°155

Vivre à Maisons-Laffitte

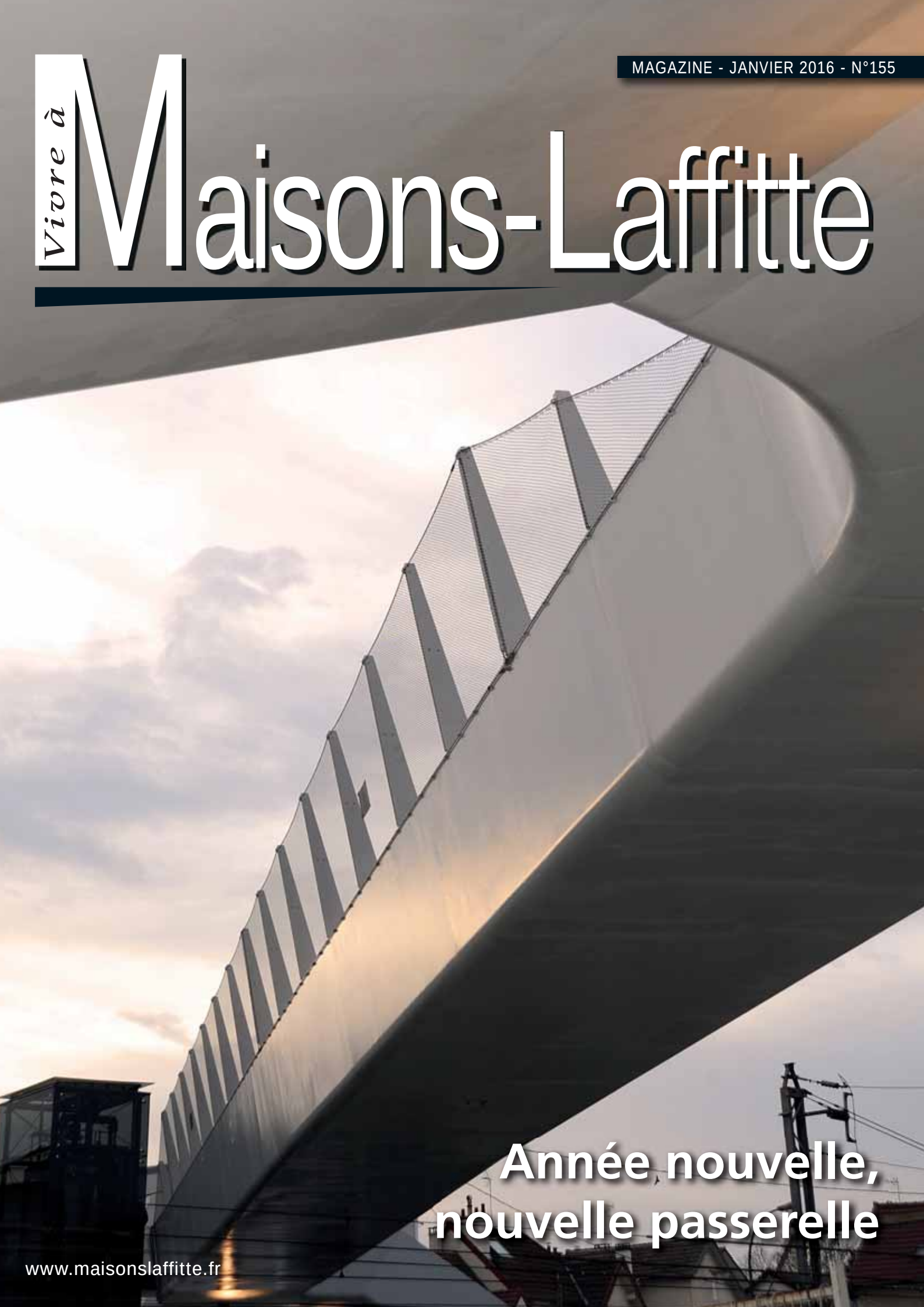

Année nouvelle, nouvelle passerelle

www.maisonslaffitte.fr

NOUVEAU

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

DE 9H À 12H45

BAISSE DES PRIX

Pour votre confort,

U express

Le Mesnil le Roi

s'agrandit

+ GRAND + BEAU - CHER

Les papilles à l'honneur !

+ DE CONFORT POUR VOS COURSES DANS VOS RAYONS FRAIS

ET TOUJOURS VOS RAYONS ...

NOUVEAU dans votre rayon

Poissonnerie

Des produits fumés Maison **grâce à notre fumoir !**

NOUVEAU dans votre rayon

Boucherie

Un rayon encore plus grand **pour encore plus de choix !**

Fruits et légumes

La fraîcheur **au quotidien**

Charcuterie Traiteur

Un véritable **tour des régions**

pour les fêtes, pensez à commander vos plateaux !

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS

magasins U.com

RÉALISATION elpev RCS Mulhouse B 399 372 465. (9821). Sous réserve d'erreurs d'impression. Ne pas jeter sur la voie publique. Visuels non contractuels. Pour ne plus recevoir nos prospectus dans votre boîte aux lettres, vous pouvez venir retirer un autocollant à l'accueil de votre magasin.

sommaire

MAGAZINE - N° 155 - Janvier 2016

Hommage 2

Information municipale 3
- Réserve de citoyens volontaires

A l'affiche 4-9
- Ateliers d'écriture
- Une petite fille privilégiée
- La tempête
- L'actualité du cinéma, du château de Maisons et de la bibliothèque

Infos Jeunes 10-11
- L'art dans tous ses états
- Tchoukball et Penchak-silat

Cité du Cheval 12
- Maisons-Laffitte à l'honneur

A la loupe 13-21
- La nouvelle passerelle
- La Ville travaille pour vous
- Le logement social
- Collecte des déchets : nouveautés

Actualités associatives 22-24

Informations municipales 25-27
- Citoyens attentifs
- Police municipale et sécurité routière
- Recensement 2016
- Infos pratiques

Agenda du mois 28

Tribunes libres 3e couverture

Allô,
Monsieur le Maire !
Le lundi de 11h à 12h
01 39 62 38 58

www.maisonslaffitte.fr

Editeur : Ville de Maisons-Laffitte – Directeur de la publication : Jacques MYARD, Maire de Maisons-Laffitte et Député des Yvelines – Co-directeur de la publication : Jacques BARREAU, Maire-Adjoint de Maisons-Laffitte – Secrétariat d'édition : Catherine DIEUX – Service municipal de la Communication – 01 34 93 13 32 – Mise en page/Photogravure/Imprimerie : IME BY ESTIMPRIM – Régie publicitaire : Anne BODERE - 01 34 93 13 35 – Photos : Argos/DR - Distribution : dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants – Correspondance : Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – 48 avenue Longueil 78605 Maisons-Laffitte cedex – Tirage : 15 000 exemplaires.

édito

Jacques MYARD
Maire de Maisons-Laffitte
Député des Yvelines

Terrorisme : Faire face

Les délais de fabrication de ce magazine ne me permettent pas de réagir au plus près de l'actualité. Aussi, je souhaite revenir sur les événements tragiques du vendredi 13 novembre dernier pour notre ville.

Mes pensées vont tout d'abord à la famille de Suzon Garrigues, 21 ans, lâchement assassinée au Bataclan.

Aujourd'hui, nous devons tous faire face, les yeux ouverts.
Il va de soi que nous ne devons pas baisser pavillon et cesser toutes manifestations sportives, culturelles.
La vie continue !

Néanmoins, nous devons être vigilants et ne pas croire que nous ne serions pas concernés, la menace est partout, c'est à juste titre que l'état d'urgence a été proclamé sur tout le territoire !

Au-delà de l'action des services de police et de gendarmerie ainsi que des services spécialisés auxquels je tiens à rendre hommage, il incombe à chacun d'entre nous d'exercer sa propre vigilance.

Je tiens également à rendre hommage à l'action de tous les médecins et pompiers qui sont intervenus à Paris pour porter secours aux nombreux blessés.

J'ai demandé à toutes les associations de contrôler l'accès aux manifestations qu'elles organisent avec le contrôle de tous les sacs ; merci de vous y conformer.

Vous pouvez noter ce numéro : **0 800 005 696**, diffusé par le Ministère de l'Intérieur, pour signaler toute dérive de radicalisation dont vous seriez les témoins.

En cas d'incidents, un seul numéro à appeler : le **17**, de la police nationale.

Il ne s'agit pas de vivre dans la psychose mais nous devons rester conscients des actions terroristes en provenance du Proche et du Moyen-Orient qui menacent notre pays et trouvent des relais parmi des Français.

En dépit des épreuves,
Bonne et heureuse Année !

Hommage à Suzon

Allocution prononcée par Jacques Myard le 27 novembre 2015, en l'église Notre Dame-de-la-Croix de Maisons-Laffitte, en hommage à Suzon Garrigues, 21 ans, lâchement assassinée au Bataclan le vendredi 13 novembre.

Les fleurs déposées sur les grilles de la mairie par des anonymes.

Nous sommes tous réunis ici en ces lieux de prière, nous sommes tous venus, que nous soyons croyants ou non croyants, pour nous recueillir en mémoire de Suzon et témoigner à sa famille notre profonde solidarité, notre amitié dans leur douleur.

Suzon était la vie même.
Elle incarnait à elle seule la beauté de notre jeunesse, le rayonnement de la jeunesse française.

Elle avait l'espérance aux racines de la vie.
Face aux ténèbres,
Elle dressait des clartés,
Elle plantait des flambeaux
A la lisière des nuits.

Des clartés qui persistent,
Des flambeaux qui se glissent
Entre ombres et barbaries.

Des clartés qui renaissent,
Des flambeaux qui se dressent
Sans jamais dépérir.

Avec Suzon, enracinons l'espérance
Dans le terreau du cœur,
Adoptons toute l'espérance
En notre esprit frondeur.

D'après Andrée Chedid

Oui, adoptons toute l'espérance en notre esprit frondeur pour faire face.
Faisons vivre avec force nos enfants, nos enfants lâchement assassinés par la lie du genre humain.
Nous leur devons d'être debout.
Nous leur devons d'être forts.
Nous leur devons d'être déterminés et sans faiblesse pour combattre les barbares fanatiques.

Nous savons que nous vivrons comme nos pères et les pères de nos pères des temps de souffrance. Nous savons que l'Histoire demeure à jamais tragique. Notre Nation a traversé de multiples épreuves.
« Vieille France, accablée d'Histoire, meurtrie de guerres et de révolutions allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin et redressée de siècle en siècle par le génie du renouveau. »
Charles de Gaulle.

Oui, par le génie du renouveau, nous sommes debout pour toi Suzon !

REMERCIEMENTS
« Merci pour toutes ces manifestations d'amour et de soutien, tous ces mots, toutes ces fleurs.
Merci pour ces regards bienveillants et ces silences réservés.
Merci pour ma Suzon que j'aime tant. »
Jean-Michel GARRIGUES

La famille Garrigues remercie sincèrement les Mansonniens pour leurs dons à l'association **« Zazakely Sambatra – Enfants heureux de Madagascar »**, versés en mémoire de Suzon, qui ont permis l'équipement de trois classes.
Cette association a été créée par une amie de la famille Garrigues, **Véronique DE BOURGIES**, tuée le 13 novembre au restaurant « La belle équipe ».

Constitution d'une réserve de citoyens volontaires

Les événements qui viennent d'ébranler notre pays mettent à l'ordre du jour la nécessité d'une éventuelle mobilisation de citoyens en cas de besoin.

Précédemment à Maisons-Laffitte, des citoyens volontaires avaient contribué au service public à la fin du mois de décembre 1999, lors des tempêtes qui avaient ravagé une grande partie du territoire national. Chacun était intervenu selon ses possibilités et un grand service avait été rendu.

Aujourd'hui, il nous revient de prendre des initiatives qui permettront, si les circonstances l'exigent, de mobiliser des citoyens volontaires.

Rappelons d'abord qu'il s'agit d'interventions **dans le cadre du service public**, c'est-à-dire que les missions confiées seront toujours placées sous le commandement de l'autorité administrative. Chacun devra se mobiliser en fonction de ses compétences.

La personne volontaire indiquera ses coordonnées au secrétariat général de la mairie :
- soit par téléphone au **01 34 93 12 24**
- soit par courriel adressé à : **catherine.caron@maisonslaffitte.fr**

et sera susceptible d'être appelée.

Pour chaque personne volontaire, une fiche technique qu'elle aura eu le soin de rédiger, précisera ses disponibilités et ses compétences.
Aucune profession n'est à valoriser. Tout concours bénévole est à reconnaître.

Une réunion sera organisée par la Ville pour permettre à chacun de bien comprendre le mécanisme et ainsi de s'engager en toute connaissance de cause. Il va sans dire que dans le cadre de ces interventions, la personne aura la qualité de collaborateur occasionnel du service public et sera ainsi juridiquement garantie.

Par Gino NECCHI
Maire-adjoint délégué à la Sécurité

VIGIPIRATE
ALERTE ATTENTAT

En cas d'incident ou d'événement suspect, un seul numéro à composer : le 17, numéro de la Police nationale.

Dans le cas où vous seriez témoins de la radicalisation d'une personne, vous devez appeler le 0 800 005 696, numéro du Ministère de l'intérieur.

Restons vigilants, nous devons faire face !

Vendredi 5 février à 20h45, salle Malesherbes

De Bach à... Santana

Daniel Propper, piano
Mark Drobinsky, violoncelle

Jean-Sébastien Bach : *Suite pour violoncelle n°2 en ré mineur, BWV 1008*
Ludwig van Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano n°3 en la majeur, op. 69*
César Franck : *Sonate en la majeur*
Antonio Santana : *Suite brésilienne pour violoncelle et piano*

Né à Stockholm, installé en France depuis 1994, le pianiste Daniel Propper, viennois par son père, suédois par sa mère et français d'adoption, s'est fait remarquer autant par son interprétation des *Variations Goldberg* de Bach que par celle des *Pièces lyriques* de Grieg. Il a reçu, avec Olivier Feignier, le Prix 2012 de la Fondation Napoléon pour son CD *« L'Echo des batailles »*. Il a contribué à faire connaître la musique scandinave mais il est aussi le porte-parole, depuis des années, de la musique d'Antonio Santana, pianiste brésilien vivant en France. Le concert s'achève par une œuvre de Santana écrite en 2012, l'occasion de découvrir l'univers de ce compositeur singulier au riche tissu sonore et rythmique.

Violoncelliste français né à Bakou, ancien élève de Mstislav Rostropovich au Conservatoire de Moscou, Mark Drobinsky quitte l'URSS en 1974 et s'établit à Paris. Les critiques sont unanimes à reconnaître en lui l'un des maîtres du violoncelle. Mark Drobinsky domine le répertoire classique mais il est aussi un ardent défenseur de la musique contemporaine passionné d'œuvres à découvrir.

Durée : 1h30 avec entracte - Places numérotées
Tarifs sans abonnement : plein 27,50 €, réduit 22,50 €, moins de 18 ans 14 €

RÉSERVATIONS
Service culturel
39 avenue Longueil (1er étage)
01 34 93 12 84
centre.culturel@maisonslaffitte.fr

DIS-MOI DIX MOTS : Ateliers d'écriture

Dix mots à (re)découvrir pour aller plus loin dans le « je(u) » de la langue :

Chafouin - Champagné - Dépanneur - Dracher - Fada - Lumerotte - Poudrerie - Ristrette - Tap-Tap - Vigousse.

A partir d'un ou de plusieurs des 10 mots de la Francophonie, lancez-vous dans l'aventure de l'écriture : participez aux **ateliers d'écriture approfondie proposés par le service culturel de la Ville, avec l'association Parole Caracole,** dans le cadre de l'opération de sensibilisation à la langue française « Dis-moi dix mots ».

Animés par Annick Chantrel, les prochains ateliers auront lieu les **samedis 30 janvier et 20 février de 14h à 16h30 à la Bibliothèque municipale**. Inscrivez-vous à 1 ou 2 ateliers, seul ou en famille, selon votre bon plaisir !

Les ateliers sont gratuits mais les groupes étant limités en nombre, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Bibliothèque : 01 34 93 12 91.
Renseignements auprès du service culturel : 01 34 93 12 81

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE OFFRE !

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle impulsée depuis deux ans, le service culturel continue sa mutation !

C'est ainsi que, dès le 4 janvier, vous pourrez **acheter vos places de spectacle en ligne**. Il vous suffira de vous rendre sur le site de la Ville, rubrique Culture et de suivre les instructions. Le paiement est bien entendu totalement sécurisé. Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à en faire part au service : 01 34 93 12 81 ou 01 34 93 12 84.

Car opération à distance ne signifie pas éloignement du service de proximité que le service culturel entend continuer à vous offrir à tout moment !

Vendredi 15 janvier à 20h45, salle Malesherbes

Une petite fille privilégiée

De Francine Christophe

Texte de Francine Christophe (Editions L'Harmattan)
Compagnie TRAC
Mise en scène : *Philippe Hottier assisté de Cyrille Bosc* **Avec** *Magali Hélias*

Francine Christophe a six ans lorsque son père part au front en 1939 avant d'être fait prisonnier l'année suivante en Allemagne. En juillet 1942, Francine Christophe est arrêtée avec sa mère. Elle se dit privilégiée parce que la Convention de Genève avait obtenu le maintien en France, à titre d'otages, des femmes et enfants des officiers prisonniers de guerre français. Et pourtant... Après avoir été retenues dans plusieurs camps en France, Francine Christophe et sa mère sont envoyées à Bergen-Belsen.
Elles seront libérées par les Russes en 1945.

Longtemps après ces événements, Francine Christophe a écrit sur l'enfance qu'elle vécut en enfer. Pour que ses enfants et petits-enfants en connaissent l'histoire vraie. Elle donne régulièrement des conférences auprès des jeunes dans les collèges et lycées pour livrer son témoignage et fait partie des personnes qui, dans le film de de Teri Wehn Damisch, *« Les enfants otages de Bergen-Belsen »*, racontent ce qu'ils ont vécu enfants.

« Le témoignage de Francine Christophe est fort et son interprète Magali Helias est remarquable car elle laisse percer sous l'épiderme de l'adulte, toutes les pointes de la voix de l'enfant. » Le Monde

Durée : 1h10 - Places numérotées
Tarifs sans abonnement : plein 19,50 €, réduit 14,50 €, moins de 18 ans 10 €

© Compagnie TRAC

Francine Christophe sera présente lors de la représentation et dialoguera avec le public.
Dans l'après-midi une séance scolaire est organisée pour que les jeunes collégiens et lycéens puissent entendre son témoignage.

Vendredi 29 janvier à 20h45, salle Malesherbes

La Tempête

De William Shakespeare (1564-1616)

Zéfiro Théâtre
Adaptation : *Ariane Bégoin et Ned Grujic*
Mise en scène : *Ned Grujic et Rafael Bianciottto*
Avec *Charlotte Andrès, Rafael Bianciotto, Anne-Dominique Défontaines, Christophe Hardy, Francis Ressort et Jean-Luc Priano*
Création musicale et instrumentale : *Jean-Luc Priano*

© Gu Yom / Scenesdunord.fr

« Nous sommes tous faits de l'étoffe de nos rêves. »
Le vaisseau d'Alonso et d'Antonio, respectivement roi de Naples et duc de Milan, est pris dans une tempête et vient s'échouer sur une île habitée par un monstre et un esprit aérien. Prospero, ancien duc de Milan, évincé du trône par son frère Antonio, y vit avec sa fille Miranda depuis douze ans. C'est lui qui a magiquement provoqué la tempête.
Au cours d'une journée de règlements de comptes animée par son esprit de vengeance, Prospero va progressivement refermer ses anciennes blessures...

Dernière pièce de Shakespeare, *La Tempête* nous invite à un voyage initiatique où vengeance, trahison, fascination du pouvoir feront place au pardon, à la compassion, à la fraternité. Comme dans les rêves, tout est possible. La magie, l'étrange, la fantaisie et l'émotion s'entrecroisent.

« Mille trouvailles de mise en scène viennent apporter poésie et émotion au spectacle défendu par des comédiens convaincants. N'hésitez pas à vous laisser porter par le souffle de cette tempête-là. » Pariscope

Durée : 1h40 - Places numérotées
Tarifs sans abonnement : plein 27,50 €, réduit 22,50 €, moins de 18 ans 14 €

RÉSERVATIONS
Service culturel
39 avenue Longueil (1er étage)
01 34 93 12 84
centre.culturel@maisonslaffitte.fr

L'Atalante vous souhaite une belle année cinématographique !

Vincent Lindon dans *Les Chevaliers blancs*

Vincent Lindon joue Jacques Arnault, le leader de l'ONG « Move for kids », dans *Les Chevaliers blancs*, le nouveau film de Joachim Lafosse (*À perdre la raison*). À ses côtés, Louise Bourgoin, Reda Kateb et Valérie Donzelli.
Le film s'inspire de l'affaire de l'Arche de Zoé survenue en 2007, qui mit à mal les relations diplomatiques de la France avec le Tchad. Une association humanitaire française avait en effet tenté de faire sortir une centaine d'enfants prétendus orphelins du Tchad dans le but de les faire adopter sur notre territoire.

***Les Chevaliers blancs* à l'Atalante dès sa sortie nationale, le 20 janvier 2016.**

Les Huit salopards (The hateful eight), le tout nouveau et 8e film de Quentin Tarantino

Pour son 2e western et 8e opus, Quentin Tarantino a fait appel à plusieurs comédiens qu'il connaît bien - Samuel L. Jackson, Kurt Russell, Michael Madsen ou encore Tim Roth - bien armés de leurs flingues, de grosses moustaches et de répliques qui claquent. *« Une bande de hors-la-loi piégés dans une pièce avec une tempête de neige à l'extérieur, leur donner des flingues et voir ce qu'il se passe ensuite... »*

En sortie mondiale le 6 janvier à l'Atalante (et en VOST)

Les Saisons par Jacques Perrin et Jacques Cluzaud

Après l'espèce animale terrestre (*Le Peuple migrateur*) et aquatique (*Océans*), le duo de documentaristes Jacques Perrin et Jacques Cluzaud revient sur les écrans de cinéma avec *Les Saisons*, un long métrage consacré à l'évolution au travers du temps des paysages du continent européen.

En sortie nationale le 27 janvier à l'Atalante

Snoopy et les Peanuts - Le Film

Snoopy, Charlie Brown, Lucy, Linus et le reste du gang bien-aimé des «Peanuts» font leurs débuts sur grand écran. D'après l'imagination de Charles M. Schulz et par les créateurs de *L'Âge de Glace*, ***Snoopy et les peanuts – le film*** démontrera que tout perdant connaîtra également son heure de gloire.

A partir du 6 janvier à l'Atalante

Cinéma l'atalante

BONNE NOUVELLE !
En 2016, l'abonnement 10 places passe à 11 places sans changer de prix :
60 € les 11 places, et 22 places au lieu de 20 pour 110 €.

Programmation disponible à l'accueil du cinéma ou sur www.cineatalante.com

Samedi 16, dimanche 24 et samedi 30 janvier à 14h30

« L'univers merveilleux et curieux du château de Maisons »

Visites en famille

Univers merveilleux, fabrique de rêves, le château de Maisons fut l'objet des visites royales pour ses « curiosités » commandées par René de Longueil, non pas « prince imaginaire », mais marquis curieux et amateur de collections. Bien que disparues pour beaucoup, curiosités et merveilles se cachent encore dans le château, tel un décor codé. Peintures, cabinets, marqueteries et parquets évoquent ces « Chambres des merveilles » que le visiteur retrouvera exposées ensuite dans une très riche scénographie. Le château n'est-il pas la plus grande chambre des merveilles de l'exposition ?

Tarif : Droit d'entrée au château
Renseignements et inscriptions au 01 39 62 01 49

Le Centre des Monuments Nationaux invite petits et grands à découvrir le monde fascinant des cabinets de curiosités avec l'exposition « Les Chambres des Merveilles », présentée au château de Maisons jusqu'au 24 avril 2016.

©Didier Plowy - CMN

Chambre des muses

Dimanche 17 janvier à 17h30, château de Maisons

« Anges et Muses »

Splendeurs de la grande polyphonie de la Renaissance

Ensemble Les Voix Animées
7 chanteurs *a cappella*
Direction musicale : Luc Coadou

Créées en 2009, Les Voix Animées regroupent, sous la houlette de Luc Coadou leur directeur musical, une équipe de jeunes chanteurs dont la spécialité est le chant d'ensemble a cappella. Leur répertoire de prédilection est celui de la grande polyphonie de la Renaissance, du « Stile Antico », qui s'étend de la fin du Moyen-Âge aux prémices du Baroque. La démarche rhétorique, la quête de l'équilibre et l'esprit d'équipe sont les fondamentaux d'une aventure artistique dont l'engagement cardinal est l'harmonie, l'art du « bien sonner ensemble ».

© B. Vansteenberghe

Alors que Tomas Luis de Victoria se consacre exclusivement à la musique sacrée, nombre de ses contemporains s'adonnent volontiers à la composition de musique profane. Entre anges et muses, Les Voix animées vous proposent un florilège des splendeurs de la musique Renaissance, en vous faisant découvrir des compositeurs longtemps restés dans l'ombre de Lassus, Palestrina ou Victoria.

Musique de Victoria, Lobo, Dering, Marenzio, Bennet, Vecchi, de Monte...

Tarifs : plein 25 €, réduit 20 € (groupes de plus de 10 personnes, étudiants, allocataires du RSA, demandeurs d'emploi), gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 10 ans

RÉSERVATIONS : reservation@lesvoixanimees.com / 06 51 63 51 65
En ligne sur : www.lesvoixanimees.com (onglet Agenda)
Billetterie sur place 45 minutes avant le concert

RENSEIGNEMENTS
Château de Maisons
2 avenue Carnot
01 39 62 01 49
chateaudemaisons@monuments-nationaux.fr
Ouvert tous les jours sauf mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
Fermé le 1er janvier
www.maisons.monuments-nationaux.fr
www.facebook.com/chateaudeMaisons
Droit d'entrée : plein 7,50 €, réduit 6 €, gratuit pour les moins de 18 ans

Les plumes mansonniennes

En ce début d'année, trois auteurs mansonniens annoncent la parution de leurs ouvrages, dans des registres très différents. A découvrir !

Sur quelle planète bleue ai-je atterri ?
Climat, mer, terre, atmosphère, ce qu'on ne sait pas encore...

Anna Alter avec Hervé Le Treut
Collection *Sur les épaules des savants*, Editions Le Pommier

Sur les épaules du climatologue Hervé Le Treut, voici un voyage autour de la terre pour comprendre qui agit sur le climat : océans, atmosphère, nuages, hommes, animaux, continents. Expliquer les éléments qui jouent sur le climat, leurs liens et les questions auxquelles nous ne pouvons pas encore répondre, tels sont les enjeux de cet ouvrage **pour les 7-11 ans.**

Dark Paradise

Jean-Louis Uzan / Editions FLH

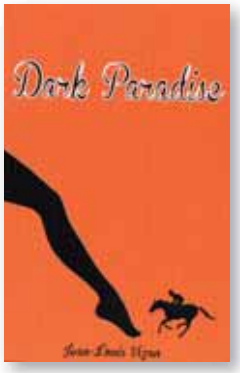

Oui, Dark Paradise est un polar, avec une enquête, un meurtre, des fausses pistes, du suspense. Mais « pas que ». Sous cette structure classique exhale une atmosphère déroutante du monde méconnu des courses de chevaux et de cette ville-concept, Maisons-Laffitte, où les femmes aux toilettes soignées promènent en laisse des pur-sang de 600 kilos comme ailleurs des caniches. Comment vous dire... l'action se déroule de nos jours, et pourtant la galerie de personnages (...) semble sortie de la Comédie Humaine. C'est tout le génie de ce nouvel opus, qui réussit à nous transporter dans ce monde intemporel et bien vivant. (...) Une histoire à fort pouvoir détonnant faite d'un mélange subtil d'énigme ramifiée, de réalité documentaire, d'intrigue palpitante et de folie décalée. **A lire au galop !** » Pierre Santamaria

margarine

Guillaume Lemiale / Editions du Sonneur

margarine est la confession d'une baronne parisienne d'origine tchèque qui dévoile, sur son lit de mort, son terrible secret : avant de devenir cette vieille femme riche et respectée, elle était prostituée dans un camp d'entraînement de volontaires français engagés dans la Waffen SS. De la Tchécoslovaquie au Berlin des derniers jours du troisième Reich, elle ne cache rien de ses aveuglements et de cet instinct de soumission qui l'empêche de se révolter mais la mena jusqu'à Paris et à sa nouvelle condition. **Une réflexion ambigüe sur l'avidité et le renoncement.**

Le Chant lyrique...
c'est ludique !
Cours de chant à domicile
Luanda Siqueira
Chanteuse lyrique professionnelle
06 20 91 94 39

depuis 2005
Besoin de temps pour vous ?
Club Services Plus est là pour vous servir !
50% réduction crédit d'impôts
Le spécialiste à votre domicile
ménage, repassage, vitres
01 39 12 10 02
contact@clubservicesplus.com
www.clubservicesplus.com
10 rue George V • 78600 Maisons-Laffitte
Club Services Plus

Rencontre littéraire avec Gaëlle Josse

Samedi 23 janvier à 15h30

Venue à l'écriture par la poésie (recueils, publications en revues), Gaëlle Josse publie en 2011, aux éditions Autrement, son premier roman *Les heures silencieuses,* qui sera traduit en plusieurs langues. Suivront *Nos vies désaccordées* en 2012, *Noces de neige* en 2013, qui fait l'objet d'un projet d'adaptation au cinéma et *Le dernier gardien d'Ellis Island* en 2014. Tous ces titres, sortis également en collection de poche, ont remporté plusieurs prix et sont régulièrement étudiés dans de nombreux lycées.
Gaëlle Josse est diplômée en droit, en journalisme et en psychologie clinique. Après quelques années passées en Nouvelle-Calédonie, elle travaille actuellement à Paris.

Son dernier roman, publié comme le titre précédent par les éditions Noir sur Blanc, paraît le 7 janvier 2016. Deux récits se dessinent dans ***L'ombre de nos nuits***, avec au centre un tableau de Georges de La Tour. En croisant des histoires qui se chevauchent et se complètent dans l'entrelacement de deux époques, Gaëlle Josse met au cœur de son roman l'aveuglement amoureux et ses jeux d'ombre qui varient à l'infini.

Entrée libre dans la limite des places disponibles (ouverture de la salle à 14h30). Vente de livres sur place, par la Librairie *L'Arbre à lire*.

L'Heure du Conte

Tous les mercredis à 15h30 (sauf pendant les vacances scolaires), la section Jeunesse de la bibliothèque municipale propose une Heure du Conte. **Pour les séances signalées par une étoile, une inscription préalable est nécessaire, réservée aux enfants titulaires d'une carte de bibliothèque.** Vous pouvez réserver votre place par téléphone au **01 34 93 12 88** (à partir de 9h) ou sur place (section Jeunesse), à la date indiquée.

COMITÉ DE LECTURE
Prochain rendez-vous
Samedi 9 janvier à 10h

* Mercredi 6 janvier

Conte-atelier « La boîte surprise » pour les 6-10 ans
Un cube rouge posé au milieu des bois intrigue beaucoup les animaux de la forêt. Mais que se cache-t-il à l'intérieur ? Après avoir élucidé le mystère, tu pourras à ton tour réaliser une boîte surprise.
Inscriptions ouvertes à partir du 23 décembre

* Mercredi 13 janvier

Atelier « Plions-découpons » animé par l'auteur de livres pour enfants Lucie Félix, pour les 4-6 ans. Un atelier de découpage pour apprendre des astuces qui nous surprennent en créant des formes libres et graphiques.
Inscriptions à partir du 30 décembre

* Mercredi 20 janvier

Conte-atelier « Dis-moi dix mots » pour les 6-10 ans
Cette année, la Ville participe à la manifestation nationale « Dis-moi dix mots » dédiée à la langue française et à la francophonie. À la suite d'un conte venu tout droit de Provence, en référence à l'un des dix mots sélectionnés, les enfants vont créer l'affiche du slogan. Une belle façon d'ouvrir le bal pour une ribambelle d'activités langagières.
Inscriptions à partir du 6 janvier

Mercredi 27 janvier

« Promenons-nous dans la ville » pour les 3-6 ans
Venez faire un petit tour, seuls ou accompagnés. Une promenade agréable pour redécouvrir la ville, apprendre à observer ce qui s'y passe et apprécier les plaisirs simples. Finalement, inutile de faire le tour du monde pour partir à l'aventure !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Entrée place du Maréchal Juin
01 34 93 12 91
http://bibliotheque.maisonslaffitte.fr

Au centre de loisirs... L'art dans tous ses états !

Au Centre de Loisirs maternel Bois Bonnet, le projet pédagogique a pour ambition de sensibiliser les enfants à l'Art. De grands noms comme Alberto Giacometti, Niki de Saint Phalle ou Javier Pérez ont inspiré nos artistes en herbe.

Les travaux ont été présentés aux parents lors d'une exposition qui leur a fait découvrir avec grand plaisir le monde de la savane et de la forêt ou le monde sous-marin illustrés par des fresques colorées et des animaux mobiles. Grâce à la photographie, les enfants ont travaillé à la fois une expression artistique et l'expression corporelle.

Le vernissage de cette exposition s'est déroulé autour d'un buffet préparé par l'équipe d'animateurs du centre de loisirs. Merci à toute l'équipe et merci aux jeunes artistes !

Focus sur le projet Photos réalisé avec les « moyens » et les « grands »

Portrait photographique et portrait dessiné

A partir de son portrait photographique réalisé par l'animateur, l'enfant se dessine à l'aide de craies grasses. Puis on compare les deux !

Sculptures vivantes

Les enfants observent des œuvres sculptées et les décrivent par des jeux de questionnements. Ils choisissent l'une d'entre elles et essaie de mimer la gestuelle, l'allure, la posture de la sculpture. L'animateur photographie cette « sculpture vivante ».

Monstres et ombres

Premier temps, l'étude de la notion d'ombre et de lumière à partir de l'observation d'une salle plongée dans le noir avec un rétroprojecteur pour seul éclairage. Les enfants se placent à tour de rôle entre la source de lumière et le mur où se projette l'image. L'enfant joue avec son ombre afin de créer un « monstre noir » photographié par l'animateur lorsque l'enfant est satisfait de son « monstre ».

Photographie et expression artistique

Exprimer émotions et humeurs à l'aide de son corps et d'expressions faciales, telle est la consigne donnée d'abord au groupe, puis individuellement. L'enfant choisit ensuite une émotion particulière et prend la pose devant l'objectif.

Des aventures en craie !

A partir de photos originales de créations à la craie, les enfants imaginent des décors en plein air pour des photos amusantes, puis les dessinent et les colorient à la très grosse craie. Il n'y a plus qu'à poser pour la photo !

Je me transforme en...

L'animateur imprime une photo-portrait de l'enfant en noir et blanc. Sur du papier calque posé sur la photo, l'enfant transforme son portrait aux feutres de couleurs. L'animateur scanne le tout et le tour est joué !

Dessins et objets

A la suite de la présentation de l'artiste Javier Pérez, qui détourne brillamment toutes sortes d'objets qu'il associe à ses dessins, l'enfant choisit un objet qui se trouve dans la pièce et dessine à son tour.

L'objet détourné

En assemblant des objets de la vie quotidienne du centre de loisirs, sans les coller ni les casser, l'enfant imagine à son gré paysages, animaux, personnages... L'installation est immortalisée en photo.

Par Brigitte BOIRON
Maire-adjoint déléguée au Scolaire et à l'Enfance

Le tchoukball, tu connais ?

Votre enfant aime le sport, tous les sports ?
Le service Jeunesse, Sports et Associations de la Ville propose aux enfants des classes de CE2, CM1, CM2 et 6e de découvrir une palette de disciplines variées grâce à un stage sportif organisé spécialement pour eux, du lundi 22 au vendredi 26 février 2016, pendant les vacances d'hiver.

L'occasion pour les jeunes sportifs de s'initier à : football gaélique, lutte, tennis, badminton, tchoukball, rugby, peteka, terminator, base-ball, ultimate, kin-ball, basket-ball, dodge-ball, jeux traditionnels, équitation, hockey, jeux du cirque, avec tournois et goûter en fin de stage. Les activités, encadrées par des Educateurs Sportifs Diplômés d'Etat, ont lieu au Gymnase Colbert (avenue Beaumarchais), avec un groupe de 24 enfants maximum.

D'autres sports peuvent être proposés en extérieur sur d'autres sites de la ville en fonction de la météo et/ou des choix des enfants. Jeux de société pendant les temps calmes.

DEUX FORMULES POSSIBLES :
- **De 9h à 17h avec repas compris** Mansonniens : 100,15 € / Extérieurs : 166,50 €
Inscriptions jusqu'au **5 février 2016**
- **De 9h à 12h et de 14h à 17h sans repas** Mansonniens : 77,65 € / Extérieurs : 138,75 €

Inscriptions auprès du Service Jeunesse, Sports et Associations
Mairie Annexe 2, 13 rue du Fossé - 01 34 93 12 56 (fermé au public le mardi après-midi)

LE PENCHAK-SILAT ARRIVE À MAISONS-MESNIL !

Le Penchak Silat est un art martial de self-défense ancestral qui puise ses racines dans les combats de jungle en Indonésie, devenu aujourd'hui une référence incontournable en matière de self-défense civile. **Ronan Minvielle**, Expert haut gradé fédéral et membre du jury de la Commission Nationale de Penchak Silat FFST, ouvre une section à Maisons-Laffitte en janvier 2016. Etude des techniques à mains nues, avec objets usuels et armes.
Cours tous niveaux, du débutant au confirmé, à partir de 16 ans
Entraînements à l'Espace Jeunesse, 6 rue du Fossé
Lundi et jeudi de 20h30 à 21h50
Inscriptions auprès de l'Espace Jeunesse : 01 39 12 24 75 ou direction @espace-jeunesse.com
Plus d'infos sur la discipline : www.cerclesilatdefense.com

© DR

Victoire à Stuttgart pour Sidney Dufresne

Le 18 novembre dernier, Sidney Dufresne et son beau cheval gris Looping de Buissy, se sont imposés dans le très convoité Cross indoor de Stuttgart.

Sur un parcours de 21 obstacles, Sidney et Looping de Buissy ont réalisé le temps le plus rapide et ont ainsi devancé Michael Jung et Mark Todd, les deux meilleurs cavaliers du Monde en concours complet.

Cette victoire fut particulièrement émouvante puisqu'en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre, le public du stade équestre de Stuttgart s'est levé et a observé une minute de silence avant que Sidney ne s'élance sur la piste. Puis la Marseillaise a retenti pour célébrer cette belle victoire.

Sidney Dufresne est installé à Maisons-Laffitte depuis quelques années et participe à des concours nationaux et internationaux avec de très bons résultats qui font honneur à notre ville.

DERNIÈRE MINUTE :
Sidney Dufresne s'est de nouveau imposé samedi 12 décembre dernier avec Looping de Buissy dans le Cross indoor de Genève. Prochain rendez-vous à Bordeaux lors du CSI début février 2016 !

Une journée à Auteuil aux couleurs de Guy Cherel

Guy Cherel a porté haut les couleurs de Maisons-Laffitte le 22 novembre à Auteuil puisqu'il a gagné 4 courses dont un Groupe I, **le Prix Renaud du Vivier**, avec **Blue Dragon** (photo) et un Groupe II, le **Prix Léon Olry-Roederer** avec **Street Name**.

Quelques semaines après la victoire de Mille et Mille dans un Groupe I en plat, les entraîneurs de Maisons-Laffitte confirment qu'il faut compter avec eux.

© APRH

Par Véronique BERTRAN de BALANDA
Maire-adjoint déléguée aux Activités hippiques

L'Etrier d'Or Bauget
BAUGET
PATISSIER - CHOCOLATIER - GLACIER - TRAITEUR
Osez le dire avec du Chocolat,
Offrez l'Etrier d'Or
18, avenue de Longueil - MAISONS-LAFFITTE - 01 39 62 01 85
www.bauget.com

Année nouvelle, nouvelle passerelle

La passerelle du Marché, ouverte aux piétons le mercredi 2 décembre, sera inaugurée au courant du mois de janvier. Après 7 mois de travaux – délais tenus –, les deux « rives » de la voie ferrée sont à nouveau reliées l'une à l'autre, d'un côté à hauteur de la rue Puebla et de l'autre, sur le parvis du marché. La ville de Maisons-Laffitte s'est dotée d'une Dame de Fer de plus de 90 tonnes et pourtant élégante et profilée.

Les propriétaires de cycles ou de poussettes peuvent à nouveau faire glisser leurs véhicules légers sur une goulotte centrale en acier inox, tandis que deux ascenseurs panoramiques sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite. Le vitrage de sécurité légèrement fumé de la cage évitera aux utilisateurs le sentiment de claustrophobie.

Les poubelles du marché, qui stationnaient sur le parking public, ont trouvé un rangement à l'abri le long de la voie ferrée et des toilettes publiques sont mises à la disposition des usagers les mercredis et samedis, jours de marché.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu faire appel à des entreprises spécialisées qui se sont mobilisées pour respecter les contraintes de ce chantier très particulier. Les Mansonniens noctambules ont pu apprécier le démontage de l'ancienne passerelle à 2 heures du matin au mois de juin ou la mise en place par une nuit du mois d'août du nouveau tablier fabriqué dans une usine de Châteauroux.

Pour éviter les glissades, le sol de la passerelle est recouvert d'une résine sur laquelle ont été semés des grains de silice noirs. Les vitrages des deux cages d'ascenseurs ont été assemblés tel un « Lego » et vissés sur une charpente métallique.

Les locaux techniques renfermant les poubelles sont recouverts de cassettes laquées s'harmonisant avec les couleurs du marché. Enfin, il a été fait le choix de recouvrir les trottoirs et la chaussée d'un revêtement en béton désactivé donnant une unité à l'ensemble.

Souhaitons maintenant à cette nouvelle passerelle une longévité au moins égale à celle de son ancêtre, restée en place pendant un siècle...

Par Claude KOPELIANSKIS
Conseiller municipal, adjoint du maire délégué aux Bâtiments, à l'Equipement, à la Voirie et aux Espaces verts

La Ville travaille

Si le chantier de la passerelle du marché s'est déroulé à la vue de tous, il n'est pas le seul à mettre au créd

HENNI SOIT QUI MAL Y PENSE... !
Les chevaux qui occupaient les boxes au rez-de-chaussée du bâtiment C du CHML sont « relogés » dans des boxes mobiles à l'entrée du site, où ils devraient être à l'aise pendant la durée du chantier.
Pour le moment, nous n'avons pas reçu de plainte de leur part...

Du côté des bâtiments

■ Centre Hippique de Maisons-Laffitte (CHML)

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du CHML ont démarré en octobre 2015 et se poursuivront au 1er semestre 2016. Ils ont pour objet de sécuriser le bâtiment situé le long de l'avenue Bonaparte, comprenant 29 boxes au rez-de-chaussée et des logements de fonction sur l'étage partiel, par rapport aux réglementations incendie et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux consistent à désosser le bâtiment, à conforter le plancher de l'étage pour la création d'une salle polyvalente et de logements de fonction pour la direction du délégataire de service public et à reprendre entièrement la charpente et la couverture.

■ Résidence pour Personnes Agées « Le Village »

Cette seconde tranche de travaux vise à sécuriser les occupants de la Résidence.

Pour ce faire, les portes de circulation sont changées et asservies pour qu'elles se referment automatiquement en cas d'incendie. Les portes d'entrée de chaque logement sont remplacées par des portes résistantes au feu. Pour ne pas perturber les résidents, elles seront peintes aux couleurs primitives, chaque étage ayant sa spécificité. Tout visiteur devra se faire connaître à l'entrée de l'établissement, l'accès lui sera donné par le résident.

Ces travaux seront terminés au début de l'année 2016, en attachant une attention particulière à perturber le moins possible la vie des résidents. L'été prochain, ce sera au tour du chauffage de subir une cure de rajeunissement.

Le Garage du Havre et toute son équipe vous souhaitent une Bonne Année

Mécanique - Carrosserie
Vente de Véhicules Neufs et d'Occasion

RENAULT

GARAGE du HAVRE
40, avenue de Saint-Germain
78600 Maisons-Laffitte
Tél. : 01 39 62 10 29 - Fax : 01 34 93 49 79
garageduhavre@hotmail.fr

CARROSSERIE
FRANCHISE OFFERTE*
À 100 %

** Offre soumise à conditions*

pour vous...

it de l'année 2015. Voici les autres, visibles ou invisibles...

Et aussi...

Comme chaque année, de nombreux travaux d'entretien ont eu lieu dans les équipements communaux : pose de nouveaux portails pour les écoles Mansart et Prieuré, réfection du sol sportif et installation d'une toile fixe sur la verrière des courts de tennis du Palais Omnisports, travaux de peinture à la bibliothèque, au centre de loisirs Curvelier ou à la crèche de la Muette, remplacement de l'éclairage au gymnase Colbert, rénovation des chaufferies à la crèche des petits champs ou au foyer Freddy Leroux... pour ne citer que les principales interventions.

Du côté de la voirie

Canalisation rue de Paris

La canalisation d'eaux usées et pluviales qui se trouve sous la chaussée était fortement endommagée. Le fond de l'ovoïde n'assurait plus une bonne étanchéité et les eaux usées s'infiltraient dans le sol. Sa fondation a été entièrement bétonnée et des essais ont été réalisés pour s'assurer que les parois étaient en bon état.
L'ouvrage a été exécuté par deux équipes, ce qui a permis de diviser par deux la durée de l'intervention, en libérant la chaussée dès le mois d'août.

DU CÔTÉ DES ESPACES VERTS
Le service des Espaces verts continue à embellir et colorer la ville en créant et entretenant les plates-bandes qui lui sont confiées. Que ce soit devant la gare, autour de la mairie, près de la poste, nos jardiniers ne manquent pas d'imagination !

Canalisation de l'usine des eaux

A la suite d'un affaissement signalé à l'intérieur de l'usine des eaux située en bas de la rue de Paris, un rapide diagnostic a permis de se rendre compte que la canalisation était cassée et qu'il fallait la remplacer.
Afin d'éviter le travail en tranchée ouverte, à la fois onéreux et long, une solution astucieuse a consisté à « glisser » à l'intérieur de la canalisation trois tuyaux de diamètre croissant les uns au-dessus des autres et à obturer ensuite le vide entre ces canalisations et l'ovoïde existant. Suivant les débits d'eau pluviale, les nouveaux tuyaux se mettent en charge les uns après les autres.

Chemin de la Digue

Cette route qui longe le bras mort de la Seine est régulièrement empruntée à la fois par les salariés du laboratoire Veolia mais aussi par les Mansonniens qui évitent le centre-ville. L'état de la chaussée s'étant fortement dégradé au fil des ans, il était nécessaire de réaménager cette voie.
Les travaux ne se sont pas cantonnés à la réfection de la chaussée mais aussi à la création d'un passage piétons sécurisé sous le pont de la SNCF et à l'éclairage complet de l'ensemble de la voie en complétant l'éclairage existant par des mâts équipés de lampes led.

Malgré les restrictions budgétaires auxquelles nous sommes contraints, la Ville continue à entretenir son patrimoine.

Par Claude KOPELIANSKIS
Conseiller municipal, adjoint du maire délégué aux Bâtiments, à l'Equipement, à la Voirie et aux Espaces verts

Et aussi...

Tout au long de l'année, les équipes d'entreprises qui travaillent sur la commune ont comblé des affaissements de chaussée, remis aux normes «handicapés» différents carrefours et traversées de chaussées, équipé les quais de bus, en différents points de la ville.

Au cœur du Parc de MAISONS-LAFFITTE
Une prise en charge spécialisée dans un cadre de vie exceptionnel
une maison de retraite KORIAN VILLA PÉGASE
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
5, avenue Favart
01 34 93 50 00

AIRE
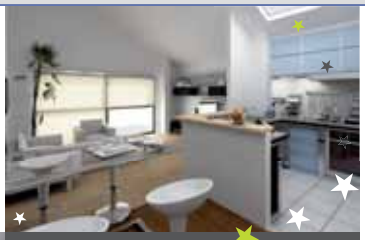

vous souhaite une bonne année 2016
Avec AIRE,
chaque projet à son histoire ...
... la vôtre
airearchitectures.com

Quelques vérités sur les logements sociaux

Monique Pigé, maire-adjoint déléguée à l'action sociale et au logement, répond aux questions de la rédaction du magazine.

VAML : Quelle est la définition des logements sociaux et comment sont-ils financés ?
Monique Pigé :
Un logement social est un logement destiné à des personnes à revenus insuffisants pour se loger convenablement dans le marché libre.
Le financement de ces logements repose principalement sur des prêts assis sur l'épargne populaire (livret A) et sur des aides de l'Etat ou des collectivités locales et des réservataires (Action-Logement – anciennement 1% Logement), sur les fonds propres.

Le caractère plus ou moins social est donc fonction du mode de financement des logements HLM : ces prêts influencent les plafonds de ressources qui vont s'appliquer aux futurs occupants. Il existe le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), le Prêt Locatif Social (PLS), le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) et le Prêt Locatif Intermédiaire (PLI). Un barème de plafonds de ressources annuelles est fixé chaque année par décret suivant chaque catégorie de prêt, prenant en compte la composition de la famille.

VAML : La Ville intervient-elle dans ce financement et de quelle manière ?
M. P. : La Ville peut participer au financement de logements sociaux lors de la construction, au titre de la surcharge foncière (4.260.000 € octroyés au total à ce jour) ou encore en garanties d'emprunt (30.610 M€ d'encours). En contrepartie, la Ville obtient du bailleur social, un contingent réservé de logements. Je peux vous donner comme exemple la Résidence sociale George V, ouverte en janvier 2013 et qui accueille des jeunes, salariés ou étudiants, où la Ville est réservataire de 16 logements sur un total de 55.

Résidence George V pour étudiants et jeunes travailleurs

Ou encore, une résidence rue des Côtes où la Ville n'a aucun contingent réservé, n'ayant pas participé au financement de sa construction.
Par ailleurs, la Ville est actionnaire de la SAEM de construction, propriétaire de 379 logements (se reporter à la page 19).

Sont présents sur la commune 11 bailleurs sociaux pour un total de 1 239 logements. La Ville est réservataire de 406 logements.

VAML : La loi SRU impose une obligation triennale de production de logements. Quelles en sont les conséquences pour la Ville ?
M. P. : En effet, la commune est soumise à l'article 55 de la loi SRU (art.L.302-5 du Code de l'Urbanisme) et la loi ALUR du 18 janvier 2013, dite « Loi Duflot », a renforcé les obligations de production de logements locatifs sociaux qui doivent atteindre 25 % (et non plus 20 %) du nombre de résidences principales, au plus tard en 2025. C'est ainsi que la loi nous impose, pour la 5e période triennale (2014-2016) un objectif de 372 logements sociaux pour atteindre environ 2 000 logements dans 10 ans.

Monique PIGÉ
Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale et au Logement

C'est un objectif parfaitement irréalisable, sachant que le délai de construction d'un immeuble d'habitation est généralement de 2 ans lorsqu'aucun obstacle juridique ou d'autre nature n'est soulevé !

La commune a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de constat de carence en date du 5 août 2014 : le bilan triennal 2011-2013 faisant apparaître 150 logements sur un objectif de 168, soit 89 % réalisé. Il n'y a eu aucune pénalité supplémentaire au prélèvement annuel qui s'élève à environ 326.000 €. Au total, le dispositif SRU s'est traduit par le versement cumulé de 1.573.347 € au titre des pénalités et de 1.730.000€ (par exemple en surcharges foncières) sur la période 2002-2011.

Résidence Place du Marché

VAML : Pour répondre à ces obligations, y-a-t-il des projets à l'étude ?

M. P. : Oui, plusieurs projets sont à l'étude qui prennent en compte les objectifs du PLU en cours d'élaboration : préservation du patrimoine architectural et paysager et intégration harmonieuse dans leur quartier des nouvelles constructions à taille humaine. Je rappelle que le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) rend inconstructible 14 % du territoire communal et concerne environ 20 % de celui-ci !

Les objectifs de construction de logements sociaux imposés par la loi nous obligeront à construire aussi les équipements indispensables au bon accueil de ces nouvelles populations : crèches, écoles, installations culturelles et sportives... Or, la commune ne dispose plus de foncier disponible et la préservation du quartier pavillonnaire et du Parc imposera des opérations de recomposition en centre-ville.

VAML : Les demandeurs de logements sociaux à Maisons-Laffitte sont nombreux et les attributions sont très faibles. Comment l'expliquez-vous ?

M. P. : Le Service Logement enregistre les demandes des habitants de Maisons-Laffitte qui recherchent un logement adapté à leurs ressources, suite à une séparation ou une décohabitation dans le cas des jeunes Mansonniens.
Le nombre des demandeurs est constant, environ 400 personnes, avec une majorité de demandes pour des appartements de 2 pièces (144) et 3 pièces (130). En regard de ces chiffres, il faut mettre le nombre d'attributions annuelles : 20 (2011), 22 (2012), 16 (2013), 20 (2015) avec un pic de 56 en 2014 avec l'ouverture du Rond Sévigné !

La réforme de la demande de logement social, contenue dans l'article 97 de la loi ALUR, permet à toute personne de déposer son dossier directement par internet sans passer par un service instructeur. Ce dossier entre dans une base de données mise à disposition de tous les acteurs concernés à l'échelle de l'Ile de France. Cette réforme du déploiement du « dossier unique » n'est pas encore achevée et suppose une adaptation de notre service instructeur.

De plus, une spécificité du contrat de location est que la durée du bail est conclue pour une durée de un ou trois mois renouvelables mais... le locataire dispose d'un droit au maintien dans les lieux (art. 4 de la loi du 1er septembre 1948) ! Une autre condition particulière au parc social est que le bénéficiaire doit remplir les conditions d'attribution (respect des plafonds de ressources) et le logement doit être adapté à la taille du ménage.
S'ajoute à ces difficultés pour fluidifier les attributions de logements, le Droit au logement opposable (DALO). Depuis la loi de mars 2007, l'art. L 300-1 du Code de la Construction de l'Habitation (CCH) dispose que *« le droit à un logement décent et indépendant (...) est garanti par l'Etat à toute personne qui résidant sur le territoire français de façon régulière (...) n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir ».*
Les familles ou personnes reconnues prioritaires par la Commission de Médiation départementale (COMED), doivent être relogées dans un délai de 6 mois après la notification de sa décision.

Pour conclure, je dirai que les récents propos du Premier Ministre ne tiennent compte en rien de la réalité de la vie de notre commune : nous connaissons le problème posé aux familles ou aux personnes qui souffrent d'un logement insalubre ou indécent. Je rappelle que nous avons mené à bien, entre 2009 et 2012, une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS-Insalubrité) qui a traité 121 lots de copropriétés et permis le relogement de plus de 50 familles sortant de locaux impropres à l'habitation.

Enfin, nous nous attachons à produire des constructions à taille humaine qui garantissent une mixité sociale harmonieuse tout en préservant notre exceptionnel cadre de vie.

Quelques vérités bonnes à dire sur la part du lion

Créée en mars 1979 à l'initiative de la municipalité de Maisons-Laffitte, la Société d'Economie Mixte de Construction de Maisons-Laffitte (SAEM) joue un rôle actif dans la construction et la gestion de différents programmes de logements aidés sur la commune.

Son actionnaire majoritaire est la Ville de Maisons-Laffitte ; les principaux autres étant le CILGERE-GIPEC (Groupement Interprofessionnel à l'Effort de Construction-1% patronal) et l'AFASEC (Association de Formation et d'Action Social des Écuries de Courses). La SAEM effectue l'ensemble des missions qui échoient normalement à tout opérateur du logement social : outre la gestion proprement dite de la société, la gestion locative, la gestion et l'entretien du parc de logements, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des constructions nouvelles.
Elle possède un parc immobilier de 379 logements répartis dans 8 résidences à taille humaine.

Résidence du Rond Sévigné

Une Convention d'Utilité Sociale avec l'Etat

La SAEM a signé fin 2010 une Convention d'Utilité Sociale avec l'Etat, représenté par le préfet de région. Établie pour une période de 6 ans renouvelable, la CUS comporte :

- Un état des lieux de l'activité patrimoniale, sociale et de qualité de service ;
- Les orientations stratégiques et le programme d'action de la SAEM.

Le bilan d'évaluation de ses engagements à fin 2014 démontre qu'elle a à ce jour respecté l'ensemble de ses engagements. A savoir :

- Construire 38 logements bénéficiant d'un Prêt Locatif à Usage Social et 12 logements financés par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration. Cet objectif a été atteint avec 35 PLUS et 12 PLAI.
- Réaliser une moyenne de 850 € de gros travaux par logement et par an. 800 € de travaux ont été effectués.
- Réaliser une moyenne de 300 € de travaux de réhabilitation par logement et par an. Nous avons largement dépassé cet objectif avec une dépense moyenne de 800 €.

En question : une Convention de Réservation de logements avec l'Etat

Aujourd'hui l'Etat entend faire signer à la SAEM une Convention de Réservation de logements où il s'arroge de nouveaux droits alors que lui-même est incapable de respecter ses engagements.
La Résidence du Rond Sévigné a été mise en service en juillet 2014 et ses 47 logements sont tous loués depuis un an. Or **l'Etat est incapable à ce jour de verser à la SAEM le solde de la subvention de 183 000 € qu'il lui doit.**

Actuellement l'Etat exige un droit de réservation sur 30 % du parc de la SAEM alors qu'il ne subventionne qu'à hauteur de 4 % la construction des nouvelles résidences !
Cherchez l'erreur !

Dans le cadre de la nouvelle Convention de Réservation de logements, l'Etat veut pouvoir attribuer sur sa réserve 30 % de dossiers relevant du Droit au logement, sans que la Commission d'attribution des logements de la commune n'ait son mot à dire sur la solvabilité des candidats. Or **dans l'état actuel des impayés de la SAEM, sur 8 impayés, 7 proviennent de la préfecture**. La préfecture n'a aucun état d'âme si par ses décisions, elle met en péril l'équilibre financier de la SAEM, mais elle prétend donner des leçons aux communes carencées.

Nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire par ce diktat.

Par Jacques BARREAU
Maire-adjoint et Administrateur délégué de la SAEM

Collecte des déchets :

Appareils électriques et électroniques : interdits à la collecte des encombrants

A partir du 1er janvier 2016, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ne sont plus collectés avec les encombrants. Ce changement permettra une valorisation adaptée des déchets et une mise en conformité avec le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005.

■ **Si l'appareil fonctionne encore,** pensez au don ou à la revente via les associations, sites internet spécialisés, brocantes...

■ **Si l'appareil ne fonctionne plus,** plusieurs possibilités s'offrent à vous :
- Rapporter l'appareil en magasin pour tout achat d'un appareil neuf de même type.
- Rapporter l'appareil aux points de collecte présents à l'accueil des magasins de bricolage et de certaines grandes surfaces.
- Déposer l'objet en déchèterie ou lors des collectes spécifiques le cas échéant.

Déchèterie du SIVaTRU : quelques nouveautés

■ Lors de chacun de vos déplacements à la déchèterie du SIVaTRU à Triel-sur-Seine, il est désormais obligatoire de vous munir d'**une pièce d'identité** en plus de votre carte d'accès permanent.

■ Attention, les **déchets suivants** ne sont désormais **plus admis** à la déchèterie :
- Médicaments (à rapporter en pharmacie)
- Bouteilles d'hélium *
- Bouteilles d'oxygène *
- Bouteilles d'air comprimé *
- Bouteilles d'acétylène *

* Se rapprocher du fournisseur

■ De plus, depuis le 1er juillet 2015, l'accès à la déchèterie est **interdit aux véhicules de type camion plateau.**

Retrouvez toutes ces informations mises à jour sur le **calendrier des collectes 2016** joint à ce magazine.

LA NORMANDE

FÉDÉRATION ENTREPRISES DE PROPRETÉ

ADHÉRENT N° 404

NETTOYAGE GENERAL
BUREAUX - IMMEUBLES
PARQUETS - MOQUETTES
SOLS PLASTIQUE & VITRES

✆ 01 39 15 41 80
fax 01 39 15 36 02
lanormande.net@orange.fr

109, rue des Côtes
BP N° 99 - 78600 MAISONS-LAFFITTE

Toute l'équipe vous présente ses
Meilleurs Vœux
pour la nouvelle année
2016

Garage de la Station - C. PEREIRA
36, rue Jean Mermoz - Tél. : 01 39 62 05 45

RENAULT

bon à savoir

Nouvelle résolution : trions mieux !

Afin de vous aider dans votre geste de tri quotidien, voici les principaux déchets que l'on retrouve **par erreur** dans le bac des emballages et papiers recyclables à la sortie des fêtes de fin d'année.
Ces déchets doivent être jetés dans votre bac à ordures ménagères.

Liste des nombreux déchets non recyclables déposés dans les bacs de tri sélectif :

Barquettes et pots en plastique, assiettes et gobelets jetables, boites de CD ou DVD, emballages plastiques, polystyrène, sacs plastiques, jeux ou jouets, rubans ou bolducs, cintres...

Merci de bien vouloir les jeter dans votre bac à ordures ménagères

Secteur Napoléon-Charlemagne : changement du jour de collecte du tri sélectif

A partir du 1er janvier 2016, les habitants du secteur Napoléon-Charlemagne seront collectés en **tri sélectif le lundi** au lieu du vendredi jusqu'à présent. Pour les administrés concernés, les bacs de déchets recyclables (gris à couvercle marron et gris à couvercle vert) seront donc à sortir le dimanche soir.

JOURS DE COLLECTE

	Grand-Maisons	Longueil	Albine-Château	Napoléon - Charlemagne
Ordures ménagères	Lundi Vendredi *en journée*	Mardi Jeudi Samedi *en soirée*	Mardi Samedi *en journée*	Lundi Vendredi *en soirée*
Tri sélectif	Jeudi *en journée*	Jeudi *en journée*	Mardi *en journée*	Lundi *en journée*

SIVaTRU

Pour tout renseignement, le SIVaTRU est à votre disposition :
01 34 01 24 10
www.sivatru.fr

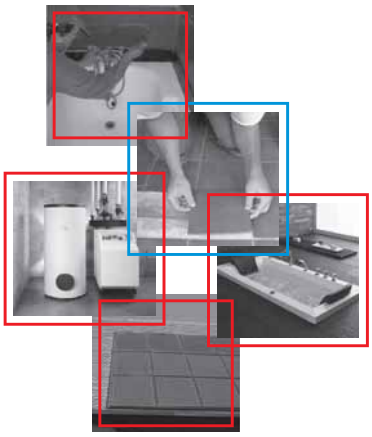

GERTOP POLYTECHNIQUE

Plomberie - Sanitaire - Vente de pièces détachées (en stock ou sous 48h)
Carrelage - Couverture - Climatisation - Chauffage toutes énergies
Entretien de chaudières - Energie renouvelable

4, av. de Saint-Germain 78600 MAISONS-LAFFITTE
Tél. 01 39 62 08 50
Fax : 01 39 62 99 67 - E-mail : gertop.polytechnique@wanadoo.fr

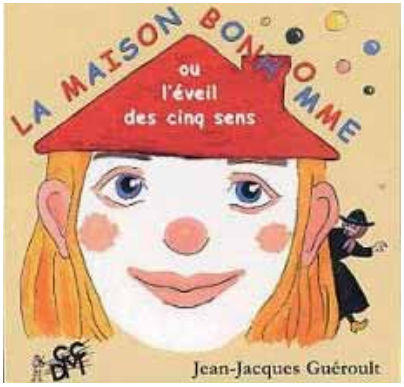

« LA MAISON BONHOMME »

L'association **Les Poussins** vous souhaite une excellente année 2016 !

Pour accueillir l'An neuf, l'association propose à tous les jeunes enfants et leurs parents un spectacle familial **dimanche 24 janvier à 10h30 au Centre Montesquieu** (avenue Desaix), avec la pièce de théâtre **« La maison bonhomme ou l'éveil des 5 sens ».**

Cette pièce interactive est proposée par le Centre de *Création et de Diffusion Musicales*, dont les spectacles sont conçus pour les enfants, à partir des centres d'intérêt et du rythme qui leur sont spécifiques, en alternant par exemple l'écoute et la participation. Le chant, le rythme ou la danse au son des instruments accompagnent les moments forts, jusqu'à une petite fête suivie d'un retour au calme.

Cette année, les Poussins ont décidé de s'associer à l'AFM-Téléthon.
Ainsi, les bénéfices de l'entrée, d'un montant « symbolique » de 1 €, seront intégralement reversés au profit de l'AFM-Téléthon.
Venez nombreux !

Les concerts du Nouvel An

■ Samedi 9 janvier à 20h30, salle Malesherbes

L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE MUSICALE de Maisons-Laffitte et du Mesnil-le-Roi interprètera, sous la direction d'Olivier Sergent et d'Eric Gesland, des œuvres de Roland Kernen, Franco Cesarini, Dimitri Chostakovitch, Johann Strauss, Charles Chaplin, Richard Rogers, Marcel Peeters et John Williams. 50 musiciens vous donnent rendez-vous pour un beau moment de joie musicale.

Entrée libre
Plus d'infos sur
www.alliancemusicale.fr

■ Vendredi 15 janvier à 19h30
Ancienne Eglise

L'association **MUSIQUE POUR LA VIE** ***et pour un Monde Meilleur*** présente le Concert du nouvel An des jeunes pianistes de la classe d'Eric Le Guen , professeur de piano selon la méthode Suzuki à Maisons-Laffitte et Mesnil-le-Roi.

Entrée libre

■ Vendredi 22 janvier à 20h30
Salle Malesherbes

LE LIONS CLUB de Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi organise son Concert du nouvel An, **au profit des actions en faveur de la vue.** Le **Chœur des enfants de l'Ermitage**, direction Julien Erny, interprètera en 1ère partie plusieurs œuvres seul puis avec l'**Ensemble vocal Michel-Richard Delalande**. En 2e partie, l'Ensemble vocal interprètera des œuvres de Gounod, Mendelssohn, Haydn, Haendel... **Direction** : Stéphane Laberdure, **soliste mezzo-soprano** : Katryn Werner, **piano** : Leda Parac.

Tarif unique : 15 €
Billetterie à l'Office de Tourisme
01 39 62 63 64
Renseignements : 01 39 62 07 12

A savoir : **Dimanche 31 janvier à 14h**, le Lions Club organise un **loto familial** doté de nombreux lots au Mesnil-le-Roi, salle Brassens (63 rue Maurice Berteaux) ; ouverture des portes à 12h pour restauration. Venez nombreux !

De Fil En Aiguille
Retoucherie
Confection et Broderie
Tissus - Cuir - Fourrure
Travail professionnel rapide et soigné
Déplacement à domicile sur RDV
Du mardi au samedi
9h30 à 19h
☎ 01 39 12 38 96 - 22, rue Masson
Maisons-Laffitte

Chants liturgiques russes

Vendredi 22 janvier à 21h
Eglise Saint-Nicolas

Le Rotary Club vous invite à son 23e concert, qui mettra à l'honneur la musique liturgique russe, interprétée par **quatre chœurs** différents : l'ensemble Chersonèse, le chœur russe de Paris Znamenie, l'ensemble Slava et le chœur de la cathédrale St Alexandre Nevsky de Paris.

Cette soirée est organisée **au profit de l'enfance malade et handicapée** de notre région.

Places numérotées : 20 €, 15 €, 10 €
Réservations à l'Office de Tourisme

Les Musicales du Mesnil

Les rendez-vous musicaux des **Compagnons de Saint-Vincent du Mesnil-le-Roi** se poursuivent en 2016, avec un concert **Chœurs, cordes et orgue, samedi 30 janvier à 21h**, Eglise St Vincent, autour de **Haendel et Purcell**.

Chœur « Le Petit Canon » - Isa Lagarde, soprano - Quatuor à cordes Aristo Kwartet
Orgue : Jean-Philippe Messner
Direction : Elisabeth Viat.

Réservations :
musicales.mesnil@sfr.fr

Les chœurs du « Petit Canon »

ont chanté pour vaincre la mucoviscidose, le 28 novembre dernier, en faisant salle comble à l'Ancienne Eglise, toutes générations confondues. Les chœurs des petits, des adolescents et des adultes, accompagnés par le chœur Phenomesnil, sous la direction d'Elisabeth Viat, ont interprété un répertoire allant de la chanson d'enfant aux œuvres classiques : un concert caritatif plein d'émotion et de joie.

Retrouvez le chœur d'adultes du Petit Canon lors de la Musicale du 30 janvier au Mesnil.

Les Amis du Château

La **Société des Amis du Château de Maisons** vous propose :

■ **Samedi 23 janvier à 20h30**, Ancienne Eglise : **Schuman – Chopin – Liszt**, récital

de piano par **Yves Henry**.

Le pianiste **Yves Henry,** reconnu comme l'un des très grands spécialistes de Chopin et Liszt et des compositeurs de la période romantique, qu'il interprète sur les instruments de l'époque, jouera des scènes de Robert Schumann, *La sonate funèbre* de Chopin, *Le sonnet de Pétrarque* et *les Funérailles* de Liszt.

Tarifs : plein 22 €, réduit 18 €

PIVOD
Conseil aux Créateurs d'entreprise

Pivod est une association reconnue d'intérêt général dont les conseillers bénévoles sont des cadres ou dirigeants d'entreprises. En partenariat avec les services de Développement Economique et Pôle Emploi, Pivod reçoit tous les ans en moyenne 350 porteurs de projet de création d'entreprise et contribue à la création de plus de 100 entreprises.

Plus d'informations sur le site
www.pivod-78.fr

Pour renforcer son équipe, PIVOD recherche des personnes disponibles une ou deux demi-journées par semaine pour les tâches suivantes : accueil, conseil et accompagnement des porteurs de projet ; tâches informatiques et de gestion courante ; formation et intégration assurées pour les candidats motivés par le sujet.

Contact par courriel :
pivod.yvo@gmail.com
A consulter : www.pivod-78.fr

Allianz

N° orias : 07022004

L'agence ALLIANZ
de Maisons Laffitte
vous souhaite une excellente année 2016
et vous remercie pour votre confiance
et votre fidélité.

Faites vos simulations sur notre site :
www.allianz.fr/hamelinh
Ou contactez nous au :
01.39.12.21.42
Henry HAMELIN
14 rue de la Muette, 78600 Maisons Laffte

Résidence médicalisée dans le parc de Maisons-Laffitte
Le Belvédère

Ambiance familiale
et chaleureuse
- Accueil des personnes âgées valides et dépendantes
- Infirmières diplomées d'État
- Kinésithérapeutes

23bis, avenue Eglé – MAISONS-LAFFITTE
01 34 93 38 00
lebelvedere@wanadoo.fr

ASTI : PAROLES DE BÉNÉVOLE

« Voici déjà quatre années que j'ai rejoint l' ASTI et j'en suis heureux parce que j'ai le sentiment d'apporter quelque chose à la dizaine de collégiens et de lycéens que j'aide dans leur scolarité.
Ce quelque chose, c'est en premier lieu, un soutien scolaire. Il se fait vite sentir : les résultats sont en progression, le jeune reprend confiance en lui et il sort de la spirale de l'échec. Mais au-delà de ce premier résultat satisfaisant, je leur apporte une autre manière d'envisager les apprentissages : une ouverture vers la culture, un savoir différent. En voyant les jeunes en tête à tête, il est possible d'avoir avec eux une approche moins scolaire.
De plus, j'ai le plaisir de côtoyer des bénévoles dont les aspirations sont proches des miennes et dont la générosité fait chaud au cœur. Bien sûr, cela suppose des contraintes et certains jours, tout n'avance pas au rythme souhaité. Mais c'est peu de chose par rapport au plaisir de se sentir utile et de voir l'évolution des élèves. »

Bernard C.

Nous sommes près de 80 bénévoles et, malgré ce nombre impressionnant, nous ne suffisons pas à la tâche. **Les bonnes volontés sont les bienvenues, surtout à la section Collège-Lycée.**

Association de Solidarité aux Travailleurs Immigrés de Maisons-Laffitte
Soutien scolaire/Alphabétisation/Français Langue d'Intégration (FLI)
89 rue de la Muette
Courriel : asti.ml.78@gmail.com
www.asti-maisons-laffitte

■ **Samedi 30 janvier à 15h**, Centre Montesquieu (9 av. Desaix) : **« Ninon de l'Enclos, libertine du Grand Siècle », conférence** par Michel Vergé-Franceschi. Courtisane de légende, Ninon de Lenclos (1623-1705) traverse tout le siècle de Louis XIV et meurt octogénaire, encore adulée par les amants qui ont fait sa réputation. Elle transforme son hôtel particulier du 36 rue des Tournelles en salon : ses «cinq à neuf» du Marais réunissent ainsi le Tout-Paris littéraire, artistique et scientifique ainsi que les grands seigneurs de la Cour. Le portrait d'une femme épicurienne unique en son temps et d'un esprit rebelle, digne d'un roman de cape et d'épée.

Tarifs : plein 10 €, réduit 5 € (Amis du château, sociétés historiques des Yvelines, étudiants)
Réservations/Renseignements : SACM, 89 rue de la Muette
01 39 12 48 06 ou sacm78@orange.fr
www.maisonslaffitte.net

Histoire de l'Art

Conférences-projections du mardi, salle Lacaze (24 rue du Mesnil).

■ **A 10h,** avec Laurence Macé, professeur d'histoire de l'art, ***Les villes d'art en Europe du Nord :***

- **5 janvier :** Colmar, Matthias Grünewald
- **12 janvier :** Nuremberg, Albrecht Dürer
- **19 janvier :** La cour de Saxe, Lucas Cranach
- **26 janvier :** Anvers, Rubens

■ A 14h15, avec Caroline Haury, conférencière nationale, **Les grands sites archéologiques de la Grèce antique :**

- **12 janvier :** Athènes, fondation et Acropole
- **19 janvier :** Athènes, le théâtre de Dionysos et le temple de Zeus
- **26 janvier :** Athènes, l'agora grecque et le Théséion

Programme détaillé au secrétariat USML sur www.usml.fr
ou à l'Office de Tourisme
Contact : 01 39 62 63 09

Relaxation Active

Rester dynamique, gérer son stress, garder un bon équilibre, découvrez des techniques simples, utilisables au quotidien, avec la Relaxation Active qui vous propose **un atelier de découverte samedi 16 janvier de 10h à 12h**, salle Freddy Leroux, 15 avenue Desaix (dans le parc face aux terrains de sport).

Entrée libre
Réservations possibles par courriel
relaxationmaisonslaffitte@gmail.com
www.relaxationmaisonslaffitte.fr

Carnaval-choucroute

Samedi 30 janvier à 19h30, venez rejoindre les **Amis de Remagen** à la salle Montesquieu pour leur traditionnel « carnaval-choucroute». Ambiance allemande de « Bierstube », bonne humeur garantie avec le concours du meilleur déguisement, des animations, de la musique et de la danse.

Informations et tarif sur
www.amisderemagen.fr
Réservation obligatoire par courriel :
contact@amisderemagen.fr
Facebook : amisderemagen
ou 06 07 73 12 65

www.centerimmo.fr
Transaction Location Gestion
CENTER IMMOBILIER
01 39 12 22 32 5, avenue du Général de Gaulle, 78600 Maisons-Laffitte Face au RER
TOUTE L'EQUIPE VOUS SOUHAITE
UNE TRES BONNE ANNEE 2016

Citoyens attentifs

Gino Necchi, maire-adjoint délégué à la Sécurité, avait estimé nécessaire de convier les « citoyens attentifs » le 27 novembre dernier à une séance d'information en présence du commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique. En effet, ceux-ci s'étant engagés à appeler le 17 en cas de constat d'un comportement suspect, il était tout à fait logique de les informer sur la situation particulière vécue aujourd'hui.

Dans un premier temps, Gino Necchi, saisi par plusieurs personnes de diverses questions avant la réunion, a précisé un certain nombre de notions :
- La différence entre article 16 de la constitution, l'état de siège et l'état d'urgence ;
- Les précédents de l'état d'urgence ;
- Les pouvoirs de la police pendant l'état d'urgence ;
- Le rôle respectif du ministre de l'intérieur, du préfet et du maire pendant cette période.

M. Surlapierre, chef de la sécurité publique, a donné un certain nombre d'informations concernant les mesures qui avaient été prises, les précautions à prendre s'agissant d'organisation de spectacles, les résultats obtenus depuis une semaine sur le territoire de la circonscription et surtout, il a invité les citoyens à **composer en cas de doute le 17 ou le 197**. Ce second numéro met l'appelant en contact avec un policier ou un douanier qui prend note des anomalies constatées et qui peut déclencher les investigations.

Enfin, Gino Necchi est revenu sur la situation locale avec :
- Les instructions données à la police municipale pour réaffirmer sa mission de vigilance ;
- Le rôle des associations, qui, quand elles organisent des manifestations, doivent en référer à l'autorité publique ; chaque cas est à analyser avec précision pour le maintien ou l'annulation de la manifestation.

Il a encore une fois invité les citoyens attentifs à redoubler de précaution et à ne pas hésiter à composer le 17. Dans les faits, a affirmé le commissaire, c'est chose réalisée puisque les appels sont de plus en plus fréquents.

Police municipale et sécurité routière

La sécurité sur la voie publique est l'un des objectifs de la municipalité et constitue l'un des éléments essentiels du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il ne faut jamais oublier que l'omission d'une règle peut avoir des conséquences dramatiques sur l'intégrité physique de chacun d'entre nous.

C'est dans cet esprit qu'il est intéressant de constater que, de juin à septembre 2015, la police municipale de Maisons-Laffitte a contrôlé, sur le territoire de la commune, la vitesse de 506 véhicules. 7 excès de vitesse ont été relevés, le dépassement le plus grave étant de 88km/h pour une vitesse limitée à 50.
Aucune infraction connexe (défaut d'assurance, défaut de permis de conduire, conduite malgré une annulation de permis de conduire, etc.) n'a été enregistrée.

Distinctement à ces opérations, les agents de la police municipale ont, durant la même période, relevé :
- 3 circulations de véhicules en sens interdit ;
- 10 usages d'un téléphone tenu en main par le conducteur ;
- 2 conduites d'un véhicule sans port de ceinture de sécurité ;
- 6 inobservations de l'arrêt absolu imposé par le panneau « stop » ;
- 4 inobservations de l'arrêt imposé par un feu rouge.

Ces catégories d'infractions font peser des risques certains. Il est absolument nécessaire de répéter qu'il est impératif de respecter les règles en vigueur. Elles existent dans l'intérêt de tous.

par Gino NECCHI
Maire-adjoint délégué à la Sécurité

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD, implanté depuis 30 ans sur les communes de Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi, intervient au domicile auprès des **personnes de plus de 60 ans sur prescription médicale** (prise en charge par la sécurité sociale) afin d'apporter des soins d'hygiène et de confort et favoriser ainsi le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.
Pour plus de renseignements,
prendre contact avec le SIAAD au 01 39 62 56 54
ou consulter le site de la ville : www.maisonslaffitte.fr

PHARMACIES DE GARDE : DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

■ **1ER JANVIER**
PHARMACIE REMADI
64 avenue de la République, Sartrouville
01 39 14 35 33

■ **3 JANVIER**
PHARMACIE GUÉHENNEC
19 av. de la République, Le Mesnil-le-Roi
01 39 62 43 66

■ **10 JANVIER**
PHARMACIE DU PRINTEMPS
80 avenue Maurice Berteaux, Sartrouville
01 39 57 73 44

■ **17 JANVIER**
PHARMACIE DES LOGES
58 av. du Général de Gaulle, Maisons-Laffitte
01 39 62 20 33

■ **24 JANVIER**
PHARMACIE DE LA PLACE NATIONALE
5 Place Nationale, Sartrouville
01 39 15 20 25

■ **31 JANVIER**
PHARMACIE DE LA GARE
74 avenue Jean Jaurès, Sartrouville
01 39 14 23 74

POUR LES GARDES DE NUIT,
s'adresser au Commissariat de Police
01 34 93 17 17

PLU : Appel au patrimoine

Une initiative Ville-Parc de Maisons-Laffitte

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la volonté de la Ville est de **protéger son patrimoine paysager naturel et architectural.**
Elle lance un appel à cette fin. Si vous considérez qu'un espace vert, un arbre remarquable ou une demeure dont vous êtes propriétaire mérite d'être recensé, merci de le signaler au service Urbanisme à l'adresse suivante : **duade@maisonslaffitte.fr**

Ainsi contribuerez-vous à la valorisation du patrimoine communal.

Etat-Civil

Naissances

- **Novembre - 3** : Nathanaël MANGEZ - **5** : Gabriel ROY - **9** : Léo LERAT - **13** : Agathe MAZUR - **21** : Gianni HURÉ GIAIMO - **26** : Haroun FARAH - **27** : Marie NGUEMA.

Événements publiés avec l'accord des familles

Rappel : Fermeture exceptionnelle du service samedi 2 janvier

A savoir

Afin d'améliorer le service rendu aux familles yvelinoises, le Département modernise ses centres de **Protection Maternelle et Infantile**. Les activités du centre de PMI de Maisons-Laffitte sont désormais transférées à **SARTROUVILLE : Centre Maurice Berteaux**, 1 avenue Maurice Berteaux (Parc du dispensaire).
Téléphone : 01 39 14 40 29

■ Depuis mi-novembre, le **Cabinet médical installé 42 avenue Longueil** (à côté de la boulangerie Briard Longueil) accueille :
- **Docteur Philippe SOUSSAN**, chirurgien-dentiste, DU d'implantologie orale et DU d'esthétique buccale. Téléphone inchangé : **01 39 62 18 70**
- **Docteur Maria MIHAYLOVA**, ophtalmologue, chirurgie des paupières et esthétique du regard. Téléphone inchangé : **01 39 62 39 00**
- **Alice DEMANGE et Sandrine MAXIMIN**, psychologues. Téléphone inchangé : **01 39 62 61 51**

■ Le **Docteur Benoît ROUSSEL** a pris sa retraite fin novembre 2015. Il est remplacé par le **Docteur Philippe BORGNE** qui rejoint le **Cabinet médical des Plantes**, 3 rue des Plantes.
Prise de rendez-vous : **01 39 12 06 98**

URGENCES MÉDICALES

- Avant de vous rendre aux urgences, appelez le 15 ou SOS Médecins : 01 39 58 58 58.
- Si l'on vous conseille de consulter les urgences, vous pouvez vous rendre au Centre Hospitalier des Courses, qui dispose d'un service d'urgences ouvert 24h/24.

URGENCES DENTAIRES

Dimanche et jours fériés : 01 39 51 21 21

CENTRE HOSPITALIER DES COURSES DE MAISONS-LAFFITTE

19 bis, avenue Églé
Accueil : 01 30 86 36 36
Secrétariat médical & prise de rendez-vous : 01 30 86 35 01

SERVICE D'URGENCES 24H/24 : 01 30 86 36 22

Nouvelles consultations
Consultation & Bilan gériatrique / Consultation & Bilan apnée du sommeil

Recensement de la population 2016

Depuis 2004, pour les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement de la population est annualisé. Les adresses de la commune ont été réparties en 5 groupes. Pour chaque enquête annuelle de recensement, 1 des 5 groupes d'adresses est sélectionné. Dans chaque groupe, un échantillon d'adresses représentant 40% des logements est tiré au sort. Tous les habitants de ces logements seront enquêtés cette année.

Pour 2016, à Maisons-Laffitte le recensement portera sur 934 logements. Ne vous étonnez donc pas si votre voisin a été recensé alors que vous ne l'avez pas été.

Quand et comment se déroulera l'opération ?

Les 5 agents recenseurs vont effectuer les enquêtes de terrain en deux étapes :

- D'abord par une **tournée de reconnaissance**, durant laquelle ils distribueront une lettre d'information dans les boîtes aux lettres des logements à recenser.
- **A partir du 21 janvier 2016, ils se rendront chez les habitants concernés.** Ces derniers auront la possibilité de répondre :
  - **soit par internet à partir du site www.le-recensement-et-moi.fr** avec code et identifiant remis par l'agent recenseur ;
  - **soit sur papier**, les agents recenseurs conviendront d'un rendez-vous pour venir récupérer les documents remplis.

Les agents recenseurs sont porteurs d'une carte tricolore avec leur photographie et la signature du Maire de Maisons-Laffitte, qu'ils doivent présenter aux Mansonniens lors de leur passage.

Obligations de réponse : Aux termes de la loi du 7 juin 1951, le recensement est obligatoire et reconnu d'intérêt général.
Obligation de confidentialité : L'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter.

Le recensement a pour objet :

- Le dénombrement de la population en France,
- La description des caractéristiques démographiques et sociales de la population,
- Le dénombrement et la description des caractéristiques des logements.

A quoi servent les données recueillies ?

Les données collectées permettront, d'une part, à l'Etat de calculer les dotations financières qu'il versera à la Ville et, d'autre part, de mieux prévoir les futurs besoins en service et en équipement comme les crèches, les écoles, commerces ou services publics pour Maisons-Laffitte.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez :

- Contacter le **service du Recensement de la population** de Maisons-Laffitte au **01 34 93 12 33** de 9h à 17h30 du lundi au vendredi ou par courriel à : **recensement.population@maisonslaffitte.fr**
- Vous rendre à l'Hôtel de Ville, service du Recensement de la population 48 avenue Longueil

ACTIVITÉS CULTURELLES

Théâtre

Une petite fille privilégiée
Vendredi 15 janvier à 20h45
›› Page 5

La Tempête
Vendredi 29 janvier à 20h45
›› Page 5

Musique

Anges et Muses
Par les Voix animées
Dimanche 17 janvier à 17h30
›› Page 7

Conférence

Rencontre littéraire avec Gaëlle Josse
Samedi 23 janvier à 15h30
›› Page 9

« Ninon de l'Enclos, libertine du Grand Siècle »
Samedi 30 janvier à 15h
›› Page 24

Exposition

« De Profundis »
Costumes de deuil à la cour
Jusqu'au 24 janvier
›› Renseignements :
01 39 62 01 49

« Les Chambres des Merveilles »
Jusqu'au 24 avril 2016
›› Page 7

ACTIVITÉS SPORTIVES

Concours de Saut d'Obstacles

CSO Interclub
Dimanche 24 janvier
Carrières Molière
›› Renseignements :
Jumping de ML 06 43 70 28 85

ET AUSSI...

Journées d'adoptions félines

Samedi 9 et 23 janvier de 14h à 18h
14 rue du Fossé
›› Renseignements :
Aidofélins 06 86 49 14 94

Exposition de Voitures Anciennes

Dimanche 31 janvier de 10h à 13h
Parking de l'hippodrome
›› Renseignements :
EVAMM 06 49 42 47 14

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES
Place du Marché de 9h à 13h
Samedi 9 janvier
Mercredi 20 janvier

Cinéma L'atalante

À L'ATALANTE EN JANVIER

À PARTIR DU 6 JANVIER
SORTIE NATIONALE
• **"Les 8 salopards"** (VO)
De Quentin Tarantino
Page 6

• **"Snoopy et les Peanuts"**
De Steve Martino
Page 6

À PARTIR DU 13 JANVIER
• **The big short : Le casse du siècle"** (VO)
D'Adam Mc Kay

À PARTIR DU 20 JANVIER
SORTIE NATIONALE
• **"Les chevaliers blancs"**
De Joachim Lafosse
Page 6

• **"Le garçon et la bête"**
De Mamoru Hosada

À PARTIR DU 27 JANVIER
SORTIE NATIONALE
• **"Les Saisons"**
De Jacques Perrin
Page 6

OPÉRA EN DIRECT
• **"La Cenerentola"**
Vendredi 22 janvier à 20h

www.cineatalante.com
ou blog : http://cineatalante.blogspot.fr

Cinéma L'Atalante
48 rue du Prieuré
0 892 892 892
tapez # 7835 (0,34 €/mn)

Adieu kilos!
La méthode Naturhouse

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire
www.naturhouse.fr
19 Avenue de St Germain - MAISONS-LAFFITTE
à 50 mètres du RER - Tél. 01 39 13 90 44

OFFRE DÉCOUVERTE
Votre bilan diététique OFFERT*
* Sur présentation de ce coupon, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/03/2016.

TRIBUNES LIBRES DES GROUPES POLITIQUES

Au nom de la démocratie, nous respectons les opinions de chacun. Cette tribune est donc écrite sous l'entière responsabilité de chaque groupe. La rédaction n'y apporte aucune correction ou modification. Ces textes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la municipalité ou la rédaction du magazine.

Liste Agir pour Maisons-Laffitte

Cheval : ne rien lâcher pour défendre notre bouclier

Un large Bouclier pour l'instant
- Plus de 200 ha consacrés aux activités hippiques, 70 écuries,2 000 boxes ,1 400 chevaux...
- 130 ha pour le centre d'entraînement, 82 ha pour l'hippodrome dont 4 ha pour la carrière Molière et 5 000 m² pour la carrière des Caves du Nord.
- Les lots de chevaux de courses qui sillonnent le Parc.
- 20 kms de pistes cavalières débroussaillées et entretenues en forêt de St Germain.
- 20% des ressources de l'Association Syndicale du Parc essentiellement en provenance des courses.
- Environ 30 jours de courses et 40 jours de manifestations hippiques par an.
- Mais aussi des Mansonniens jeunes et moins jeunes montant le matin avant d'aller travailler, le soir en sortant de l'école avant même de faire les devoirs.

C'est cela le cheval à Maisons Laffitte...

Une pression foncière contenue
Les prix du foncier sont tels qu'aucune activité hippique, ni de course ni de selle, ne peut financer cette charge. Le libre jeu du marché aboutirait à la disparition totale et rapide de toutes les écuries au profit des promoteurs.
Le maintien de la situation actuelle est permis grâce à l'action de la Ville :
- via le POS hippique empêchant le changement de destination des écuries et ayant conduit les entraîneurs partant à la retraite à vendre à des acheteurs issus des chevaux de selle (grâce à des ressources d'activités extérieures au monde des courses), faute d'acquéreur solvable du monde des courses.
- via le démarrage de l'opération du Rond Sévigné pour fournir aux entraîneurs souhaitant s'installer du foncier à un coût maîtrisé.
- via l'investissement de la Ville, des collectivités et du secteur associatif pour mutualiser et subventionner les coûts d'infrastructure permettant d'accueillir l'effectif accru de chevaux de selle.
- via la conservation du CHML.

Mais un équilibre économique fragile
La concurrence des centres de province, l'évolution de la sociologie des courses et des parieurs (voir rapport Augereau), cumulées avec une gestion approximative de France Galop dans un contexte économique difficile pour les petits propriétaires, précarisent nos entraîneurs.
De son côté, le secteur selle représente un appoint d'effectif de près de 40% des chevaux .Mais bien que bénéficiant souvent de « sponsors », au niveau du foncier, il subit la hausse de la TVA, les nouveaux rythmes scolaires et la rudesse des temps qui se traduisent par moins d'abonnements, plus de prestations à la carte et partout une baisse du chiffre d'affaires.

Ne rien lâcher de notre identité

A l'approche du déploiement de la réforme territoriale, dans un contexte budgétaire difficile, les pressions vont s'accentuer. Attention, rien n'est acquis, tout est fragile, tout désengagement de la Ville sera fatal et chaque boxe perdu et ce qui va avec, le sera définitivement.

Nous y laisserions une part de nous-mêmes.

Véronique BERTRAN DE BALANDA
Maire-adjoint déléguée aux Activités hippiques
Thierry BAZETOUX
Conseiller municipal délégué aux Chevaux de selle

Liste Mieux Vivre Maisons-Laffitte

Intercommunalité : d'une contrainte, faire une opportunité !

Au 1er janvier 2016, Maisons–Laffitte va rejoindre une communauté d'agglomération de 350 000 habitants, suite à la loi du 27 janvier 2015 qui oblige notre ville à rejoindre une intercommunalité d'au moins 200 000 habitants !

Cette nouvelle communauté d'agglomération créée, dénommée « Saint-Germain Boucles de Seine », comprenant 20 communes, est la réunion de la communauté de communes « Maisons-Mesnil », de deux communautés d'agglomération - «Saint-Germain Seine et Forêts » et « Boucle de la Seine » (Sartrouville) - et de la commune de Bezons. Maisons-Laffitte aura 7 représentants dans cette intercommunalité de 92 membres élus, dont un siège réservé à l'opposition. Un élu de notre liste Mieux Vivre Maisons-Laffitte, Eric Lauvernay, occupera cet unique siège d'opposition mansonnienne.
L'intercommunalité de 30 000 habitants que nous avons avec Le Mesnil-le-Roi est dissoute au 31 décembre 2015 et va se transformer en simple syndicat intercommunal à vocation multiple pour gérer certaines compétences qui ne vont pas être transférées à cette nouvelle communauté d'agglomération.

Nous avions voté contre la création de cette intercommunalité qui ne constitue pas un bassin de vie cohérent (nous allons peu faire nos courses à Bezons par exemple), comme la quasi-totalité des communes environnantes, mais le préfet nous marie de force.

Les compétences obligatoires seront : Plan Local d'Urbanisme, développement économique, logement, aménagement du territoire, ordures ménagères, aires de gens du voyage, cours d'eau, eau/assainissement.
Notre crainte est que cet ensemble présente plus un centre de dépense nouveau plutôt qu'une opportunité d'économie d'échelle. Il est certain qu'à court terme, ce nouvel échelon intercommunal imposé va engendrer de nouvelles dépenses.
A moyen terme, en revanche, avec un peu de volonté politique, des opportunités pourront apparaître.

Notre position pour la défense des intérêts des Mansonniens se résume ainsi :
• Une seule liste réunissant la majorité municipale et l'opposition : on sera plus fort dans un ensemble de 92 membres à 7 qu'à 1.
• Vigilance sur la convergence des taux de fiscalité des taxes transférées à cette nouvelle intercommunalité. En effet, notre ancienne communauté de communes Maisons-Mesnil recevait beaucoup moins de dotations de l'Etat que les deux communautés d'agglomération avec lesquelles nous allons fusionner.
• Une recherche d'économie d'échelle.
• Des limitations de dépenses au strict nécessaire : développer les mutualisations de service au lieu d'effectuer de nouveaux recrutements de fonctionnaires par exemple. Nous utiliserons donc notre position pour essayer de générer des opportunités non identifiées jusqu'à présent.

Nous vous souhaitons une année 2016 la plus sereine possible et de nombreux moments de partage, de découvertes et de convivialité dans notre ville !

Isabelle HERR, Eric LAUVERNAY, Anne LAVAGNE, Charles GIVADINOVITCH, Serge VETU
Facebook : Elus de la liste Mieux Vivre Maisons-Laffitte
Blog : mvml.info Courriel : elus.mvml@gmail.com

Liste Ensemble • ML

Quand le maire joue... et perd !

Dans le magazine du mois dernier, l'édito de M. Myard et la tribune de son groupe ont été consacrés au logement social. Pour nous annoncer le lancement de nouveaux programmes ? Bien sûr que non ! Encore une fois pour nous dire qu'on ne peut pas en construire à Maisons-Laffitte. C'est la même antienne depuis 2000, date de la promulgation de la loi SRU que M. Myard s'obstine à appeler Loi Gayssot (parce que le S de SRU veut dire Solidarité ?), loi qu'il ne respecte pas alors qu'elle n'a jamais été remise en cause par les gouvernements successifs, qu'ils soient de gauche comme de droite.

On ne peut pas rester obstinément hors-la-loi sans en payer les conséquences. Maisons-Laffitte avait déjà été condamnée à des amendes par le passé. Au printemps dernier, le Préfet a pris des arrêtés de carence à l'encontre de 8 communes des Yvelines. Outre l'imposition de nouvelles pénalités, cette fois-ci notre ville a perdu son droit de préemption, confié à un organisme appelé EPFY. Et comme par enchantement, des emprises foncières pour construire du logement social sont apparues... M. Myard se félicitant même de la coopération avec cet organisme public !

Alors que nous vaut les honneurs de la presse fin octobre ? Maisons-Laffitte fait partie des 36 communes épinglées par le gouvernement pour carence en logements sociaux et mises sous surveillance. 8 communes carencées dans les Yvelines, une seule, la nôtre, dans la liste des 36 ! Nous connaissons tous pourtant des villes voisines dans une situation a priori comparable à la nôtre. Nous avons interrogé le Maire lors du dernier Conseil Municipal. Explications sans surprise, M. Myard s'est engagé dans un énième bras de fer avec l'Etat. Il a perdu les précédents (amendes, droit de préemption...) mais espère encore imposer sa loi. Il a refusé de signer une convention au motif, entre autres, que celle-ci lui enlevait la possibilité de choisir les mal-logés qu'il voudrait bien accueillir dans la ville. Nous parlons bien de familles bénéficiant du « droit au logement opposable » ou DALO, droit institué sous la présidence de Jacques Chirac et qui permet aux personnes mal logées de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne ! Qu'à cela ne tienne, pour M. Myard, n'entre pas qui veut à Maisons-Laffitte...

Alors oui, nous sommes sous surveillance. Si ce n'est par solidarité, au vu des sanctions qui peuvent nous être infligées, nous demandons à M. Myard de se montrer constructif.

Une partie des Mansonniens a voté pour lui pensant qu'il serait le mieux placé pour les «défendre ». Et si c'était le contraire ?

Nicolas MOURLON, Maïka BAMPS, Christine LE BERT
ps-maisonslaffitte.com
Prochain rendez-vous mensuel : jeudi 7 janvier de 19h à 21h, au café « L'Avenue »

Vente de véhicules neufs et occasion – mécanique et carrosserie

GARAGE GUILLUT

3 rue Pauline Kreuscher – 78600 Maisons-Laffitte
tel +33 (0)1 3962 1697 – fax +33 (0)1 3962 2658

PEUGEOT

www.guillut.peugeot.com

guillut.peugeot@orange.fr

BOITEUX
Maison fondée en 1857

Pompes funèbres - Marbrerie

Ecoute • Accompagnement • Respect

- 10 %*

Organisation complète d'obsèques
Contrat d'obsèques
Tous travaux de cimetière/Entretien annuel
Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNERAIRE : 24h/24 - 7j/7

3, rue du Souvenir (en face du cimetière)
78600 MAISONS-LAFFITTE - 01 39 62 00 27

* Sur présentation de cette publicité (conditions en magasin)

MAISONS-LAFFITTE • HOUILLES • SARTROUVILLE